## Écart? type

## Jacques Goupy jacques@goupy.com

Comment faut-il écrire "écart ? type" ? Vous êtes-vous déjà posé la question ? Moi, je ne me l'étais jamais posée. Malheureusement, j'ai voulu perfectionner mes connaissances en statistique et j'ai ouvert un livre traitant de cette noble science. Quelle erreur ! On me parle d'écart-type, puis un peu plus loin, mais cette fois au pluriel, d'écarts-type. Tiens, me dis-je, il n'y aurait pas d's au pluriel. Je vais vérifier. Je fonce sur mon petit Larousse et là je trouve écart type sans trait d'union mais sans indication de pluriel. Bizarre, qui se trompe, le dictionnaire ou l'auteur d'ouvrages statistiques ? Voyons un peu le Petit Robert. Tiens, lui aussi ne met pas de trait d'union. Il semble que les dictionnaires ne mettent pas le trait d'union.

Un petit tour sur Internet pour consulter des sites pouvant m'aider : l'Institut International de Statistique (<a href="http://isi.cbs.nl/glossary/term2872.htm">http://isi.cbs.nl/glossary/term2872.htm</a>) écrit écart-type, Wikipédia indique écart-type ou écart type (<a href="http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cart\_type">http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cart\_type</a>), Stat Canada utilise écart-type et évite soigneusement d'écrire le pluriel, l'Encyclopédie scientifique en ligne (<a href="http://www.technoscience.net">http://www.technoscience.net</a>) fait exactement la même chose. Je trouve écart-type avec un trait d'union au singulier et écarts-types (avec un trait d'union et deux s) dans ces références. Cela ne résout pas mon problème. Comment faut-il écrire écart ? type : avec ou sans trait d'union avec un ou deux s au pluriel ?

Voyons la norme AFNOR (NF ISO 3534-1 Décembre 1993 "Statistique - Vocabulaire et symboles - Partie 1 : probabilité et termes statistiques généraux"). Je trouve *écart-type* et *écarts-types* avec un trait d'union et deux s au pluriel.

Pour en savoir plus, pourquoi ne pas faire un petit sondage auprès d'un échantillon représentatif de statisticiens francophones réputés et qui ont rédigé des livres ou des cours ? Les résultats figurent dans le tableau ci-dessous :

	Écart type	Écart-type	Écarts type	Écarts types	Écarts-type	Écarts-types
YMC		X				X
CP		X			X	X
EG		X				X
AM		X				X
OM	X			X		
JV		X			X	
FS		X			X	X
HA		X			X	
JG		X				X

Il y a majorité mais pas unanimité. Un seul ne met pas de trait d'union et il est en accord avec l'orthographe des dictionnaires (OM). Les autres mettent un trait d'union et sont en accord avec les normes. Quant au pluriel deux hésitent entre un et deux s (C.P. et F.S.). Deux (J.V. et H.A.) affirment leur personnalité en ne mettant qu'un s avec le trait d'union. Chacun à sa petite idée mais il semble que la majorité se rapproche plus de l'orthographe des normes que de celle de l'Académie.

Aurais-je des éclaircissements si je me tourne vers la grammaire ? Deux cas peuvent être examinés :

- 1. Écart?type peut être considéré comme une apposition. Dans ce cas, il ne faudrait pas de trait d'union. Si type est complément de nom il ne faut pas d's et si type est épithète, il faudrait un s.
- 2. Écart?type peut être considéré comme un nom composé. Dans ce cas, on met en général un trait d'union mais quelle est la règle des pluriels ? Je ne la trouve pas.

Allons chercher Orthonet (<a href="http://www.sdv.fr/orthonet">http://www.sdv.fr/orthonet</a>). Il est indiqué qu'il faut résister au souhait d'une "règle" pour chaque cas; il faut laisser à celui qui écrit l'emploi ou non d'un trait d'union, l'accord ou non du second terme avec le premier. Ne pas imposer une règle pour chaque nom déterminant un autre nom !".

Patatras aucune solution claire sauf que l'on peut faire ce que l'on veut. Allons ne soyons pas démoralisé.

Consultons Synapse Développement (<a href="http://www.synapse.fr.com/manuels/compose.htm">http://www.synapse.fr.com/manuels/compose.htm</a>) : "La principale difficulté des noms composés réside dans la formation de leur pluriel. Ici règnent le flou, l'arbitraire et la contradiction. Des organismes autorisés ont, à plusieurs reprises, tenté de mettre de l'ordre et de la logique dans ce qui peut être considéré comme le domaine le plus difficile de la langue française."

On peut en conclure qu'il n'est pas faux d'écrire au singulier écart type ou écart-type; et au pluriel écarts type, écarts types, écarts-type ou écarts-types.

Si l'on veut préciser les choses, on peut dire qu'il y a une probabilité  $P(\alpha)$  de trouver *écarttype* et une probabilité  $1-P(\alpha)$  de trouver *écart type*. Il y a aussi les probabilités  $P(\beta)$  de trouver *écarts-type*,  $P(\delta)$  de trouver *écarts-type*,  $P(\delta)$  de trouver *écarts type* et  $P(\delta)$  de trouver *écarts type*. Ajoutons que ces probabilités sont différentes si on consulte un dictionnaire ou une norme.

Dans le fond, je ne suis jamais certain de ne pas avoir tort et pourtant je ne suis pas toujours sûr d'avoir raison. Quant à l'orthographe des autres, je ne suis jamais sûr qu'ils aient tout à fait raison, mais je suis certain qu'ils ont toujours tort quand ils n'écrivent pas comme moi!